© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Solution miracle

Par Profil supprimé Postée le 01/10/2022 11:55

> Bonjour je joue depuis plus de 10 ans à tous les jeux . J ai perdu de l argent des relations sérieuses... Le pire c est que je prend même pas de plaisir à jouer c'est devenu une habitude . Il y a t il une solution miracle ou quelque chose à faire. J habite sur Clermont ferrand si c est possible de m aiguiller

---

Mise en ligne le 07/10/2022

Bonjour,

Nous sommes sensibles à votre demande d'aide en ce qui concerne le jeu que vous pratiquez désormais comme une habitude et non un plaisir.

Si vous jouez en ligne sur des sites de jeux agrées par l'ANJ (Autorité Nationale des Jeux) ou si vous jouez dans des casinos ou clubs de jeux sur le territoire national, vous pouvez demander à être interdit de jeux.

Vous trouverez ci-après la liste des opérateurs de jeux agréés ainsi qu'un lien vers le site de l'ANJ, à partir duquel vous pourrez mettre en place cette demande d'interdiction qui sera valable pour une durée de 3 ans, reconductible tacitement.

Si vous vous sentez prêt à cela, vous pouvez vous faire aider dans un Centre de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Les CSAPA reçoivent les usagers de jeux qui désirent entrer en démarche de soins. Vous pourrez si vous le souhaitez, bénéficier d'une aide et d’un soutien psychologique. Vous serez accueilli de manière bienveillante et non jugeante par une équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée en addictologie (médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux...) L'accueil est gratuit, confidentiel et se fait sur rendez-vous.

Nous nous permettons de joindre ci-après 2 adresses de centres de soins dans votre ville. N’hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous et/ou des renseignements

Pour de l’écoute, du soutien ou tout autre question, vous pouvez joindre nos écoutants 7j/7 de 8h à 2h du matin au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ou par tchat, depuis notre site internet de 14h à minuit

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

---

Association Addictions France - CSAPA - Service de Prévention et de Formation

80 boulevard François Mitterrand
63000 CLERMONT FERRAND

Tél : 04 73 34 74 80
Site web : addictions-france.org/
Accueil du public : Sur rendez-vous. Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 17h, mardi de 10h à 20h et jeudi de 12h à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Assurée par des éducateurs spécialisés.
Substitution : Centre de délivrance : les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 13h et les mardis et jeudis de 12h30 à 15h30.

Voir la fiche détaillée

Consultations Externes en Addictologie

58 rue Montalembert
63003 CLERMONT FERRAND

Tél : 04 73 75 19 29
Site web : www.addictions-auvergne.fr
Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- liste des opérateurs agrées ANJ
- s'interdire de jeux